

La PEOPLE'S BANK de Halifax

Fondée en 1864

CAPITAL VERSÉ.....\$700,000

BUREAU DE DIRECTION:

PATRICK O'MULLIN Président
JAMES FRASER Vice-président
Hon. M. H. RICHIEY CHARLES ARCHIBALD
W. J. COLEMAN

Bureau principal : Halifax, N. E.

JOHN KNIGHT, caissier.

AGENCES :

North End, Halifax, N.-E. Wolfville, N.-E.
Lunenburg, N.-E. Windsor, N. E.
Canada, N. E. Shediac, N.-B.
North Sydney, C.-B. Port Hood, C.-B.
Edmunston, N.-B. Woodstock, N.-B.
Lévis, P. Q. Fraserville, P. Q.
Lae Mégantic, P. Q.

Succursale de Lévis,

JEAN TACHÉ, agent

Succursale de Fraserville,

J. E. GAUDET, agent.

SUCCESSALE DE LAC MEGANTIC

W. H. GOSSET, agent.

CORRESPONDANTS :

Ontario—Ontario Bank.
Québec—Banque de Québec.
Terreneuve—Union Bank of Newfoundland.
St-Jean, N.-B.—Bank of New-Brunswick.
New-York—Bank of New York.
Boston—New England Nat. Bank.
Minneapolis—North Western Nat. Bank.
London—Union Bank of London.
Paris—Crédit Lyonnais.

LA BANQUE DU PEUPLE

Bureau principal : Montreal

ÉTABLIE EN 1834

CAPITAL PAYÉ \$1,200,000
FONDS DE RÉSERVE 400,000

Bureau de direction :

Jacques Grenier, écr. Président
George Brush, écr., Vice-Président
M. Branchaud, écr.; Wm. Francis, écr.; Chs.
Lacaille, écr.; Alph. Leclair, écr.; A. Provost, écr.
J. S. BOUSQUET Caissier
Wm. RICHER Assl. Caissier
M. ARTHUR GAGNON Inspecteur

Succursales :

Québec, basse-ville : P. B. DUMOULIN, gérant.
Québec, St-Roch : N. A. P. LAVOIE, gérant.
Trois-Rivières : P. E. PANNETON, gérant.
St-Jean, Qué. : H. ST-MARS, gérant.
St-Rém, Qué. : C. BEDARD, gérant.
St-Jérôme, Qué. : J. A. THEBERGE, gérant
Montreal, rue Ste-Catharine Est : A. FOURNIER,
gérant.
Montreal, rue Notre-Dame Ouest : I. A. BLEAU,
gérant.
St-Hyacinthe : J. LAFRAMBOISE, gérant.

Agents en Canada :

Ontario : Molson's Bank et ses succursales.
Nouveau-Brunswick : Banque de Montreal.
Nouvelle Ecosse : Bank of Nova Scotia.
Ile du Prince-Edouard : Merchant's Bk of Halifax

Agents aux Etats-Unis :

New-York : The National Bank of the Republic.
New-York : Hanover National Bank.
Boston : National Revere Bank.

Correspondants en Europe :

Angleterre : The Alliance Bank Ltd, Londres.
France : Le Crédit Lyonnais, Paris.

La Banque du Peuple émet des lettres écren-
laires payables dans toutes les parties du monde.
Pour faciliter les petites épargnes, la Banque
reçoit des dépôts de tous montants depuis 25cts,
à 4 p. c. comme pour les gros dépôts.

Baylis Manufact'g Co.

16 A 30 RUE NAZARETH
MONTREAL

Vernis

"Japans"
Wood Fillers
Blanc de Plomb
Peintures
&c., &c.

La plus considé-
rable et la
plus vieille
étalée des Ma-
nufactures
de VERNIS au
Canada.

table de notre marchandise et si un ou deux manufacturiers peu scrupuleux se sont servis de substances malsaines, l'industrie ne doit pas être condamnée. Parler de certificats, de garanties, etc., n'est pas sérieux. Nous poursuivons un commerce légitime, et nous pouvons assurer avec orgueil que des substances comme la paraffine ou autres matières indigestibles ne sont jamais entrées et n'entreront jamais dans notre produit."

L'oléo margarine possède des qualités qui sont admises par tous. D'abord elle se recommande à la marine, car dans les longs voyages, elle garde sa saveur agréable, tandis que le beurre devient rance.

Lorsqu'on lui demanda s'il savait que le commissaire du ministère de l'Agriculture essayait de faire annuler l'injonction d'Utica, afin de poursuivre la compagnie du criminel, il répondit : " Il peut faire ce qu'il voudra ; nous irons de l'avant ; nous sommes protégés par nos brevets, et par les fonctionnaires du revenu intérieur."

"Des statisticiens ont établi le prix de la production de l'oléo-margarine et parlé contre le bon marché de sa fabrication, qui laissait un énorme profit, mais tout cela n'a aucun sens. Si nous pouvons produire un article qui est meilleur marché tout en étant plus agréable que le beurre ordinaire, personne ne doit s'en plaindre."

"Le public ne se plaint pas lorsqu'il paie très cher pour une livre de beurre de crème de l'Ouest, qui contient un mélange de graisse alimentaire, mais ils crient quand il voit un bon article et qu'il ne peut pas l'acheter. La vente de l'oléo-margarine est aussi légitime que celle de n'importe quel article fabriqué et nous avons l'intention de combattre jusqu'au bout."

— : 0 0 0 : —

A PROPOS DE BREVETS

Gustav Hilgenstock, de Hoerde, Prusse, propriétaire du brevet canadien No 42,183 pour des améliorations dans un appareil pour débarrasser le fer brut du soufre, donne avis par les présentes qu'il consent à accorder des permis pour manufacturer, utiliser ou vendre cette invention brevetée.

Notre concitoyen le Dr H. E. Casgrain, dentiste, vient de recevoir de Washington des lettres-patentes lui accordant un brevet d'invention pour son procédé de coulage et moulage de l'aluminium pour fins de dentisterie et toutes autres fins industrielles.

L'aluminium n'est pas seulement le plus léger de tous les métaux, il est aussi le plus indocile et le plus intraitable quand on veut lui donner une forme quelconque par la fusion. Il se sauve dans tous les coins ; on dirait du vi-argent.

Le Dr Casgrain, qui étudie l'incorrigible depuis plusieurs années, a fini par trouver le moyen de le mettre à la raison, par un jet automatique d'air qui refoule le métal en fusion et le comprime fortement dans les moindres replis du moule. Tous les vieux procédés sont éclipsés, dit-on, par celui-ci, qui au reste peut s'appliquer à tous les moulages, non seulement de métaux, mais même aux ouvrages en cire. L'inventeur a ces jours-ci repro-

duit en aluminium, à la perfection, une rose en cire.

L'aluminium est très employé dans la dentisterie depuis un certain temps. On en fait des palais de dentiers et des ponts (bridge work) pour la pose des dents isolées. Maintenant que la difficulté du coulage est surmontée, l'aluminium va être bien davantage employé dans une foule d'industries.

Nous serions bien trompé si ce n'était pas là une grosse découverte destinée à faire le tour du monde.

M. Donat Blondeau, de cette ville, conducteur de malles, a fait breveter récemment un très ingénieux cadenas pour les sacs de malles.

Espérons que le gouvernement va s'empresser d'adopter cet ingénieux morceau de serrurerie.

Jusqu'ici, les sacs postaux sont attachés avec un cordon traversant un cachet en cire ; pour les ouvrir il faut couper le cordon et faire sauter ainsi la cire. De là des coups de canif sans nombre dans les sacs, qui deviennent bientôt hors de service. M. Blondeau supprime tout cela, et le remplace par une courroie qui traverse les plis du sac, assujétie par un cadenas qu'on ne peut ouvrir sans faire sauter le cachet. Le ministère des Postes ferait une grosse économie de toile en remplaçant ses vieilles plaques de cuivre par le cadenas Blondeau.

Nous aurons bientôt le plaisir de décrire un modèle de tente portative pour chasse et pêche et surtout pour bains de mer, que doit faire breveter prochainement un de nos concitoyens.

On a fait l'autre jour en présence de M. Spence, consul des États-Unis, et M. J. Chavot, de Lévis, des expériences avec un canon d'un alliage d'aluminium et de cuivre trempés par un procédé nouveau.

Ce canon mesure 26 pouces et ne pèse que 14 livres. Quoiqu'il n'ait que 3.32 pouces d'épaisseur à la culasse, on peut y mettre une livre de poudre sans le moindre danger.

M. Allard, l'inventeur du procédé, doit fondre prochainement un canon de 12 pieds qui sera envoyé à Washington.

John S. Reid, du No 8 rue Victoria, Westminster, Angleterre, propriétaire du Brevet Canadien No 42,572 pour améliorations dans les machines pour manufacturer le fer barbelé, donne avis par les présentes qu'il consent à accorder des permis pour manufacturer, utiliser ou vendre cette invention.

— : 0 0 0 : —

Le commerce des vins d'Espagne prend une grande extension au Canada.

Une seule maison de Québec, la maison J. B. E. Leclerc, a écoulé l'an dernier 800 barils de vin de messe de Tarragone.

MM. Sam White et Philéas Rochette, deux des principaux commis de la maison Z. Paquet, ont été engagés par M. Plamondon, de la "Canada Suspender Co," le premier comme gérant et le deuxième comme premier commis du magasin de nouveautés que cette maison doit ouvrir au printemps sur la rue St-Joseph.

Colon

On re-
la propr-
par M. l-
treprene-
eau. A

M. T-
meor le
Morgan,
des rues

MM. J-
ont subi
l'Intérieu-
Laurent.

M. Pier-
repris la
St-Jacque-
vière St-
ommence
de fait po

Le curé
éal dem-
construct-
mars à u-
ent être e-
de ; & Gau-
me soumi-
est accou-
quivalent
soumissi-

Une aut-
être const

L'un des
de génie civ-
tome cantil-
eter sur l-
pour le pa-
Nord.

MM. Paq-
ntrepreneu-
sonnes
est, il y a 25
à rive Oues-
onticulaire de
payer une é-
20 autres tri-

Le pont, t-
du Grand N-
onstruit par
achine. A

Sera le seul
Canada. Il
t reposera s-
remises et l-
mars.

MM. Paqu-
ierre à la ca-
andra 250 c-
bars par jou-
sonnes trav-

Les entre-
voie jusqu'au
devra être pri-
permettre de
à l'Est du poi-

Un incendi-
credi, a déti-
grand dépôt
d'un demi mil-
léral qui pe-
ait pas assur-